

Démarches administratives

L'organisation des différents types d'accueil du public est modifiée en cette période de déconfinement.



L'accueil téléphonique de la mairie de Brest et de Brest métropole est renforcée pour répondre aux habitants et favoriser les procédures en ligne.

L'accueil du CCAS continue à rester ouvert au public.

A compter du 22 juin les mairies de quartiers passent en horaires d'été :

- > pour les mairies de quartier : 9h-12h / 13h30-17h du lundi au vendredi (à partir de 9h30 le jeudi)
- > pour l'hôtel de ville : 8h30 à 17h

Les démarches possibles :

- > Toutes les démarches d'état civil (y compris les mariages et les PACS), à l'exception des formalités liées au décès qui sont traitées à l'hôtel de ville ;
- > Légalisations de signature, certifications conformes ;
- > Carte d'identité et passeport : dépôt des demandes et remise des cartes d'identité ou passeports. Il est recommandé de [prendre rendez-vous en ligne](#) et de renseigner une pré-demande ;
- > Inscriptions scolaires, inscriptions sur les listes électorales, recensement des jeunes (également possible de manière dématérialisée) ;
- > Cartes de bus à tarif solidaire : se munir de sa pièce d'identité et de son quotient Caf ;
- > Objets trouvés

L'accueil du conseil architectural et urbain est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 sans rendez-vous.
Pour le dépôt des demandes d'urbanisme, il est possible :

- > de le faire [en ligne](#)
- > ou en déposant votre dossier à l'accueil de conseil architectural et urbain (du lundi au vendredi de 9h à 12h30) et auprès de l'accueil de l'hôtel de métropole (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30)

D'autres démarches peuvent se faire de [manière dématérialisée](#) (formalités liées aux décès pour les opérateurs funéraires, inscriptions scolaires, inscriptions sur les listes électorales, recensement des jeunes, autorisations d'urbanisme).

[Plus d'informations](#)

Les points PAPIs (Points d'Accès Publics à Internet) rouvriront mercredi 17 juin à l'hôtel de ville et dans les mairies de quartier, avec un protocole sanitaire adapté :

- > Les claviers seront protégés par une housse
- > Les outils seront nettoyés fréquemment et au minimum à chaque changement d'utilisateur par l'utilisateur lui-même
- > Un nettoyage supplémentaire 2 fois par jour des PC et du mobilier sera effectué par les agents d'entretien
- > Gel hydro alcoolique à disposition : lavage des mains avant chaque utilisation d'un PC
- > Port du masque recommandé
- > Rappel de gestes barrières sur sites

Les points PAPIs des médiathèques rouvriront jeudi 18 juin, aux horaires d'ouverture du Prêt à emporter des médiathèques. Prenez rendez-vous [en ligne](#) ↗, [sur place](#) ou en [appelant votre médiathèque](#) ↗.



En savoir + : [Restons mobilisés face au Covid-19](#)
Consulter [les questions les plus fréquemment posées](#)



S'informer près de chez soi

A compter du 3 juin, tous les accueils des mairies de quartier et de l'hôtel de ville de Brest sont ouverts.

- ▶ [Les objets trouvés à Brest](#)



Inscription scolaire 2020/2021

La ville de Brest met à votre disposition une démarche en ligne pour l'inscription de votre enfant dans les écoles publiques brestoises...



Autorisations d'urbanisme

Autorisation d'urbanisme, vous pouvez faire le dépôt de votre demande en ligne grâce au téléservice gratuit ouvert à tous.



Effectuez vos démarches en ligne

Demande d'acte de naissance, de carte d'identité ou passeport, inscription scolaire... sont quelques unes des démarches faisables en ligne.

- ▶ Demande d'acte de naissance
- ▶ Demande d'acte de mariage
- ▶ Demande d'acte de décès
- ▶ S'inscrire sur les listes électorales et voter
- ▶ Prendre rendez-vous en ligne
- ▶ Demande de note de renseignement d'urbanisme
- ▶ Demande de certificat d'alignement
- ▶ Demande de certificat de numérotage
- ▶ Demande de certificat de conformité d'assainissement
- ▶ Demande de certificats de salubrité, de non péril et de risques naturels et technologiques
- ▶ Pré-inscription en crèche
- ▶ Pré-inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique
- ▶ Inscription au Conservatoire de musique, danse et art dramatique
- ▶ Inscription accueil extra-scolaire
- ▶ Inscription scolaire 2020/2021
- ▶ Vente au déballage à Brest
- ▶ La demande d'accès de véhicule aux cimetières de Brest
- ▶ Demande relative à l'espace public
- ▶ Contester un Forfait Post Stationnement à Brest
- ▶ Mon espace parents
- ▶ Contacter nos services
- ▶ Vous ne recevez pas Sillage...
- ▶ Déclarations d'intention d'aliéner et certificats d'urbanisme d'information
- ▶ Demande de permission de voirie
- ▶ Autorisations d'urbanisme
- ▶ Les déchets professionnels



Préparez vos documents avant de vous rendre en mairie

Préparez vos démarches en téléchargeant préalablement les documents à compléter avant de vous rendre à l'hôtel de ville ou dans une des mairies de qu

- ▶ Se pacser à Brest
- ▶ Déclaration de naissance
- ▶ Déclaration de décès
- ▶ Demande de carte nationale d'identité
- ▶ Demande de passeport
- ▶ Inscription à l'annuaire des associations
- ▶ Demande d'attestation d'accueil
- ▶ Demande de subvention pour une association
- ▶ Demande de subvention 1% eau
- ▶ Demande de subvention projets internationaux
- ▶ Demande de subvention pour une association sportive
- ▶ Demande de créneaux dans les équipements sportifs
- ▶ Demande de réservation ponctuelle de salle
- ▶ Démarches d'urbanisme
- ▶ Demande de classement d'une voie privée dans le domaine public
- ▶ Inscrire mon enfant à l'école
- ▶ Inscription cantine et pause 12/14h
- ▶ Vente en liquidation à Brest
- ▶ Taxe Locale sur la Publicité Extérieure



Emplois et stages de la collectivité

Retrouvez toutes nos offres d'emplois et propositions de stages, mais aussi nos missions de service civique.

- ▶ Consulter nos offres d'emploi
- ▶ Consulter nos offres de stage
- ▶ Consulter les offres d'apprentissage
- ▶ Missions de Service civique
- ▶ Candidature spontanée à un emploi
- ▶ Candidature spontanée à un stage

Dernière mise à jour le : **22 juin 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

[Mentions légales](#)

OK, tout accepter